



© Adobe.stock.com

# La protection de l'enfance en manque de renforts face au covid-19

Faute de personnels suffisants, après une semaine de confinement, la situation devient critique pour les enfants protégés, en établissement et à domicile. Si des renforts s'organisent, avec les gardes d'enfants ou les étudiants, désormais des masques sont réclamés.

« *Ce mercredi, c'est la journée de tous les dangers.* » Ce 25 mars au matin, Mélanie Sanchez retient son souffle, après déjà huit jours de confinement, pour les presque 300 enfants accueillis en urgence par sa « Direction des maisons de l'enfance et de la famille » du département des Bouches-du-Rhône. A travers ses foyers, comme en familles d'accueil, durant [la première semaine](#), « *on se préparait à la guerre* », retrace la directrice. « *Mais là, on y est, à la guerre, et les enfants commencent à ne plus tenir le confinement. Par rapport à hier, je sens un basculement.* » Or, ici aussi, parmi les quelque 400 employés, de plus en plus doivent s'absenter, pour cause d'enfant à garder, de vulnérabilité face au coronavirus, ou même de symptômes de la maladie. Mélanie Sanchez résume le danger : « *On a des enfants qui craquent et des adultes défaillants.* » Et selon elle, la situation est particulièrement explosive pour les adolescents et jeunes majeurs logés en autonomie, à l'hôtel ou en appartement.

## Alerte au président

Dix-sept organisations en ont d'ailleurs alerté le président de la République lui-même, dans une lettre ouverte publiée le 24 mars : si jusqu'ici les enfants protégés « *ont été épargnés par*

*l'épidémie, les effets du confinement ont d'ores et déjà des répercussions importantes ». Or d'après les signataires, de l'Adédom à l'Uniopss, « la protection de l'enfance se retrouve bien seule, insuffisamment épaulée par les pouvoirs publics locaux, et peu prise en compte dans les mesures dérogatoires décidées par le Gouvernement ».*

## Gardes d'enfants confirmées

Certes, le secrétaire d'Etat Adrien Taquet l'a bien confirmé, la veille, dans un « *point sur la situation* » : les professionnels de la protection de l'enfance, depuis le 23 mars, sont eux aussi « *désignés prioritaires pour bénéficier de la garde d'enfants* ». Mélanie Sanchez se demande cependant si cette rectification, déjà tardive, pourra encore convaincre des personnels de revenir. Faudra-t-il envisager des mesures plus coercitives, se demande-t-on déjà, dans les établissements publics du Gepso ?

## Les éducateurs oubliés

En outre les consignes ont manqué de clarté. Salvatore Stella, le président du Carrefour national de l'action éducative en milieu ouvert (Cnaemo), n'en revient toujours pas : « *Dans les directives de l'Education nationale, parmi les différentes professions citées comme éligibles, un métier a été oublié : éducateur spécialisé, soit notre fonction majeure !* » Il comptait donc bien alerter sur la bourde, avec ses partenaires de la protection de l'enfance, à la téléconférence prévue avec le secrétaire d'Etat Adrien Taquet le 25 mars au soir. Car le résultat, depuis lundi, est que « *dans certains territoires, les enfants des éducateurs spécialisés n'ont pas été acceptés dans les gardes* ».

## Problèmes de coordination

Voilà qui illustre, pour la protection de l'enfance, « *des problèmes de coordination entre les services de l'Etat, les départements et les agences régionales de santé (ARS), qui aboutissent à des disparités entre les territoires* », comme le formule Fabienne Quiriau, la directrice générale de la Cnape. Dans le Tarn, par exemple, « *la mise en place d'une coordination interinstitutionnelle a pu faire la différence* », au profit de la protection de l'enfance. Adrien Taquet lui-même, dans un courrier aux départements, les a d'ailleurs invités « *à généraliser* » ces cellules de crise. « *Mais la coordination doit être à l'initiative de l'Etat, sinon ça va être compliqué* », espère maintenant Jeanne Cornaille, la déléguée nationale du Gepso.

## Etudiants en renfort

Un autre renfort peut être espéré, désormais, des étudiants en travail social qui se porteront volontaires pour la « [réserve sociale](#) » - qui est « *en cours de constitution* », comme l'a rapporté le 24 mars la secrétaire d'Etat Christelle Dubos. Jusqu'à 40 000 étudiants pourraient ainsi se mobiliser, espère-t-elle, pour maintenir à flot les établissements sociaux et médico-sociaux, et notamment dans la protection de l'enfance. Ceci étant, certains travailleurs sociaux ne répondront pas à cet appel au secours. Dans une tribune, avec l'Association nationale des assistants de service social (Anas) et plusieurs syndicats, des étudiants en travail social posent en effet leurs conditions, avant de rejoindre toute mobilisation.

## Casier judiciaire débordé

Mais d'autres renforts parviennent encore, non seulement des établissements et des services fermés depuis le confinement, mais aussi à travers le bénévolat, notamment dans le cadre de la [réserve civique](#). « *Mais c'est maintenant que ça va craquer* », presse Mélanie Sanchez. Et malheureusement, le service du casier judiciaire étant lui-même débordé, il devient maintenant compliqué de repérer d'éventuels délinquants sexuels parmi les non-professionnels qui se proposent. Dans les Bouches-du-Rhône, cette adhérente du Gepso préfère donc écarter toutes les offres des inconnus. « *Effectivement, le contrôle du casier judiciaire n'est plus aussi fluide, mais il ne faudrait pas que ça bloque* », estime pour sa part la déléguée Jeanne Cornaille.

## Masques nécessaires

Mais pour continuer à veiller sur les enfants confinés, enfin, un besoin très matériel se manifeste désormais. Où trouver du gel hydroalcoolique, et des masques lorsqu'ils sont nécessaires, pour les travailleurs sociaux ? De « *nombreux professionnels expriment leur intention d'exercer leur droit de retrait ou de se mettre en arrêt de travail estimant que leur employeur n'est pas en mesure de les protéger* », préviennent les organisations dans leur lettre ouverte à Emmanuel Macron. « *Avoir un masque pour rentrer dans la chambre d'un enfant qui présente des symptômes, c'est bien le moins* », plaide Mélanie Sanchez. « *Je veux bien qu'on soit des warriors mais tout de même !* »

## Crucial en milieu ouvert

Cet accès aux masques et au gel paraît tout particulièrement crucial en milieu ouvert, pour pouvoir assurer les visites [en famille](#) et les rencontres qui s'avèrent encore indispensables – par exemple dans le cadre d'un maintien à domicile sous condition. « *Les masques, on les obtient par le système D, quand on en trouve, par exemple auprès d'un garagiste* », rapporte Salvatore Stella, du Cnaemo. « *Si on est au stade 3 de la crise sanitaire, en termes de protections, on est encore au stade 2.* »

## Solidarités

« *Nous sommes sur une ligne de crête* », résume Fabienne Quiriau, au nom des associations de la Cnape. « *Nous devons conjuguer le maintien de la protection de l'enfance avec l'urgence sanitaire. Et c'est presque un dilemme !* » En attendant que des masques arrivent jusqu'en Mecs, la directrice générale entrevoit, au moins, une bonne raison de garder le moral. « *Ce qui doit nous rassurer, ce sont les solidarités incroyables qui se développent, aujourd'hui, pour toute la protection de l'enfance.* » Puisse cette chaîne humaine résister au choc du covid-19.

*A lire également :*

- [Protection de l'enfance : un peu d'air dans le confinement](#)
- [PJJ et protection de l'enfance : la difficile gestion du confinement](#)
- [Coronavirus : des consignes pour les assistants familiaux](#)

**Olivier BONNIN**